

RENDEZ-VOUS LE 7 SEPTEMBRE

Alors que la majorité des salariés et de la population rejette la réforme des retraites du gouvernement, celui-ci entend passer en force et en urgence au Parlement. Un signe de fébrilité, d'autant que toutes les organisations syndicales appellent à la journée d'action interprofessionnelle du 7 septembre. L'analyse de Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR ISABELLE AVRAN, PHOTOS CLAUDE CANDILLE



EN TOUTES LETTRES

Éric Woerth :
« cause toujours »

Dans un bref courrier envoyé aux organisations syndicales le 24 août, Éric Woerth, ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique, écrit : « Dans quelques jours va débiter en séance publique à l'Assemblée nationale l'examen du projet de loi portant réforme des retraites. À cette occasion, le gouvernement déposera plusieurs amendements ou annoncera des modifications de nature réglementaire sur les trois sujets sur lesquels le président de la République m'a demandé de continuer à travailler et à échanger avec les organisations syndicales : la pénibilité, les polypensionnés et le dispositif "carrières longues". Au cours du mois de juillet, plusieurs réunions sur ces sujets se sont tenues au ministère avec les représentants des syndicats de salariés et des organisations patronales. (...) Elles nous ont permis de recueillir vos positions et vos analyses et de disposer ainsi de tous les éléments nécessaires à la préparation d'amendements qui permettront de renforcer encore l'équité du texte, dans le respect de son équilibre général. Néanmoins, si vous souhaitez apporter des éclairages sur les trois sujets qui feront l'objet d'amendements, ou sur tout autre, mon équipe et moi-même sommes évidemment à votre entière disposition pour vous rencontrer d'ici au début de la phase parlementaire. (...) »

nvo ➤ Un été plus que mouvementé pour le chef de l'État, une rentrée sociale précoce et, après la forte mobilisation du 24 juin, un appel syndical unitaire à la mobilisation pour le 7 septembre contre le projet gouvernemental de réforme des retraites : nouvelle donne ?

Bernard Thibault ➤ Il peut paraître classique, à chaque rentrée, de souligner que l'année diffère des précédentes et qu'une période nouvelle s'ouvre. Mais cette rentrée 2010 est particulière : ce n'est pas tout à fait une rentrée, car il n'y a pas eu de sortie d'activité. Je voudrais à ce propos remercier et féliciter les nombreuses organisations de la CGT et le grand nombre de militants qui ont contribué à réaliser ce que nous avons annoncé dans la foulée de la grande mobilisation du 24 juin. Il nous fallait relever le défi imposé par le calendrier du gouvernement. Celui-ci espérait profiter de l'été et du débat parlementaire fixé très tôt dans le calendrier pour couper l'herbe sous le pied de la mobilisation, qui a pris de l'ampleur, contre le projet de réforme des retraites. Pour lui, c'est raté. Je n'ai pas souvenir d'une présence CGT aussi intense pendant les mois d'été, avec une multitude d'initiatives : distributions de tracts, présence militante, rassemblements, initiatives à vélo, en tongs, même en avion car certaines unions départementales ont été jusqu'à faire flotter dans les airs des bannières appelant à la mobilisation du 7 septembre.

Second aspect et non le moindre de cette rentrée inédite : un rendez-vous interprofessionnel national de mobilisation est d'ores et déjà fixé, pour le

7 septembre. C'est sans précédent depuis plusieurs décennies. Et qui plus est, à l'appel de tous les syndicats.

Mais il s'agit d'un moment particulier pour d'autres raisons encore. À commencer par la manière dont le chef de l'État lui-même veut faire de cette réforme un symbole et un marqueur politiques dans la perspective, déjà présente dans le débat public, de la prochaine échéance présidentielle. Nous n'ignorons pas cette approche, mais ce n'est certainement pas notre considérant principal. À la différence du président de la République qui pense déjà au renouvellement de son mandat, nous sommes d'abord mobilisés, pour notre part, contre un texte susceptible d'avoir une influence particulièrement néfaste sur la vie de plusieurs millions de salariés de différentes générations pour plusieurs décennies.

Maintenant, il faut que le débat s'installe, se développe, que des initiatives soient prises dans les entreprises elles-mêmes. La continuité de l'activité syndicale durant l'été, la planification d'une journée d'action nationale sont autant d'atouts, même s'il reste naturellement beaucoup de travail pour gagner la participation du plus grand nombre à cette journée d'action du 7 septembre sur chaque lieu de travail.

Dès ce lundi 23 août, l'intersyndicale – CFTD, CFTC, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires, et UNSA – a appelé « à faire du 7 septembre prochain une journée massive de grèves et de manifestations ». Si Force ouvrière n'a pas signé la déclaration commune, elle a en revanche

appelé, elle aussi, à cette journée d'action du 7, rejoignant le mouvement unitaire. Un signe ? Un atout ?

Le plus important, c'est en effet de constater que tous les syndicats sont en désaccord avec ce projet de réforme des retraites et sont parvenus depuis maintenant un long cycle à concevoir des initiatives communes. Ce qui doit être aussi un élément de confiance. On sait combien l'unité syndicale est un combat parfois difficile. Ne boudons pas notre satisfaction à ce propos. Que, parallèlement, chaque syndicat puisse avoir sa propre approche de ce qu'il convient de faire pour assurer la pérennité du système des retraites, leur financement durable, est tout à fait légitime. Nous considérons, pour notre part, que la situation de l'emploi, du pouvoir d'achat, la précarité, l'absence de réforme des sources de financement... sont préjudiciables. Nous sommes donc demandeurs de mesures. Que chaque syndicat ait ses propres propositions ou approches pour concevoir un droit à la retraite pérenne et financièrement assuré n'est pas gênant, dans la mesure où la question posée aujourd'hui est de savoir si ce projet, que nous avons qualifié de recul social sans précédent, va entrer dans les faits ou pas.

Après avoir beaucoup résisté à l'unité, Force ouvrière a dû, sous la pression des nécessités, reconnaître que les organisations doivent travailler ensemble. FO continuera probablement à chercher un certain nombre d'arguties pour exister médiatiquement ; mais l'important, c'est qu'il y ait, le 7, tous les syndicats. C'est un facteur supplémentaire pour donner

« Ne nous laissons pas impressionner par un calendrier qui peut bouger par la mobilisation. »

confiance dans notre capacité à mettre en échec cette réforme.

La journée du 7 promet d'être importante. Même le secrétaire d'État chargé de la Fonction publique, Georges Tron, le reconnaît par avance. Mais en prétendant également ne pas devoir en tenir compte. Comment faire bouger le gouvernement ?

Le gouvernement et le chef de l'État qui ont tenté de minimiser l'ampleur de la mobilisation du 24 juin dernier vont s'apercevoir qu'ils ont eu tort. Au moment de cet échange pour la NVO, à une quinzaine de jours du 7 septembre, il nous apparaît déjà une assez grande disponibilité des salariés, des jeunes, des étudiants, des chômeurs, des retraités, pour être de ce rendez-vous. C'est logique après ce que l'on a constaté le 24 juin. Mais cela reste à concrétiser. On part d'une mobilisation déjà de haut niveau. Le gouvernement en a conscience puisqu'il va s'efforcer à la fois de reconnaître une mobilisation importante, tout en cherchant à la banaliser. Comme s'il s'agissait d'un phénomène compréhensible, d'une expression d'émotion ou de désaccord, mais qui ne servirait pas à grand-chose. Le gouvernement cherchant à faire le bonheur des gens malgré eux... Il nous faut d'autant plus, dans les jours qui viennent, non seulement pré-

parer le 7, mais aussi discuter des suites possibles avec les salariés. La déclaration de l'intersyndicale est de ce point de vue importante. Car elle confirme, bien sûr, la journée d'action du 7, mais elle annonce déjà aussi un point commun le 8, à la fois sur la mobilisation et sur l'attitude du gouvernement sur sa réforme.

En 2006, alors que le Premier ministre Dominique de Villepin défendait le CPE, Nicolas Sarkozy avait souligné que lorsque tous les syndicats, de la CGC à la CGT, défendent la même position, c'est que le gouvernement a un gros problème politique. Aujourd'hui, c'est lui qui a un gros problème politique.

Le calendrier annoncé est serré. Le gouvernement prétend même passer en procédure d'urgence au Parlement. Qu'en est-il ?

Ne nous laissons pas impressionner par ce qu'est aujourd'hui le calendrier. En début d'année, le président de la République envisageait de faire adopter la réforme durant l'été. Les mobilisations l'ont obligé à reculer. Certes, le calendrier est très contraint, mais il a dû déjà renoncer à son agenda initial. Aucun président ne peut résister lorsque la pression est trop forte. Le gouvernement a décrété la procédure d'urgence, ce qui n'est pas non plus un signe de force. Si c'était une réforme aussi partagée, com-

prise, souhaitée dans le pays, on ne voit pas pourquoi le Parlement se dépêcherait de la faire adopter en procédure d'urgence, en une seule lecture dans chacune des deux assemblées. Le projet sera en débat en septembre à l'Assemblée nationale, en octobre au Sénat. La promulgation et les décrets d'application doivent suivre. Ne nous laissons pas impressionner par un calendrier qui peut bouger par la mobilisation. Il y a déjà eu une loi en France, votée par le Parlement et promulguée. Et à laquelle la mobilisation a contraint à renoncer. C'est le CPE.

Par sa démarche, son choix de calendrier, le chef de l'État veut nous priver du véritable débat concernant à la fois le rapport entre travail et retraites, le véritable rapport entre durée de travail et espérance de vie. Nous récusons fermement l'argument au cœur de cette réforme selon lequel, au seul motif que l'espérance de vie progresse, il faudrait inévitablement travailler plus longtemps, ce qui est l'approche théorique du Medef depuis des années, récusée jusqu'à présent par tous les syndicats. Ce pour plusieurs raisons, dont deux principales. D'une part, cette approche fait totalement abstraction de la situation de l'emploi. Or, on n'a pas d'abord un problème d'espérance de vie qui augmente, mais de taux d'emploi de la population en âge de travailler. La France est le pays européen où les jeunes commencent à travailler le plus tardivement et où les entreprises renvoient les salariés de la manière la plus précoce. D'autre part, cette approche patronale, mais aussi politique, fait une totale abstraction de la richesse produite dans notre pays et de sa plus juste répartition. Nous ne sommes pas d'abord confrontés, contrairement à ce que dit le gouvernement, à un problème d'ordre démographique. Le gouvernement a tout fait pour échapper à un débat national, de société, démocratique, le plus large possible, un débat qui doit précéder la loi, afin qu'elle soit le fruit d'un choix partagé. Il est possible de maintenir le droit au départ à la retraite à 60 ans, de reconnaître la pénibilité, de stopper la baisse des retraites: c'est une affaire de choix politique.

Les principales motivations de cette réforme, contrairement à ce que dit le gouvernement, ne consistent pas à être soucieux de l'avenir des jeunes générations en matière de retraites ni à assurer la pérennité de leur financement. La principale motivation de cette réforme, c'est de faire des économies sur les retraites à verser dans le pays. Il faut se rappeler que, lorsque le gouvernement présente son



« Il est possible de maintenir le droit au départ à la retraite à 60 ans, de reconnaître la pénibilité, de stopper la baisse des retraites: c'est une affaire de choix politique. »

projet de réforme, le 20 juin, deux rencontres avec la presse ont lieu parallèlement. À l'une, le ministre du Travail présente le projet du gouvernement et, pour en expliquer les vertus, insiste sur le nombre de milliards qui seront économisés, en reculant l'âge de départ et en durcissant les conditions d'acquisition des droits avec l'allongement de durée cotisation. D'où un versement plus tardif et réduit... À une seconde rencontre avec la presse, la ministre de l'Économie, Christine Lagarde explique, en off, aux journalistes économiques en quoi cette réforme des retraites, qui va consister à faire des économies, contribue à la bonne tenue des comptes publics et est de nature à rassurer les marchés financiers internationaux.

On est donc loin du débat nécessaire, permettant à chacun d'exprimer une opinion sur un équilibre entre travail et retraite, sur la place de la retraite dans la vie d'un salarié, sur les conditions permettant d'assurer son financement, sur une nouvelle répartition des richesses. C'est cela que refuse d'affronter le gouvernement, car les conclusions seraient tout à fait différentes de ce qui inspire son projet.

Mais je constate aussi qu'au fil des semaines, notre campagne a contribué à

mettre le gouvernement dans une réelle difficulté sur ses arguments.

De ce point de vue, des rencontres étaient prévues en août sur les dossiers de la pénibilité, des polypensionnés, des carrières longues. Elles n'auront même pas lieu. C'est ce qu'indique Éric Woerth dans un courrier envoyé ce mardi 24 août (voir encadré), dans lequel il se contente d'accepter que les organisations syndicales « apportent » à ce sujet « des éclairages complémentaires ». Il n'y a pas de nouvelles rencontres programmées avec les syndicats. Au mieux, le ministre du Travail considère qu'il nous a déjà entendus et qu'il veut bien nous consacrer un peu de temps pour compléter. Il y a un certain cynisme dans l'attitude gouvernementale. Mais ce cynisme peut avoir un effet boomerang. Ne pas prendre la bonne mesure de ce qui est en train de se passer sur un sujet aussi structurant pour autant de personnes, c'est prendre des risques importants. Le cynisme n'est pas forcément le signe d'une grande force.

L'enjeu est donc de taille, et rien n'est joué?

L'enjeu est d'autant plus important qu'au-delà de l'avenir des retraites, en matière sociale, Nicolas Sarkozy n'a pas

l'intention de s'arrêter là. Quand il convoque en plein été à Brégançon une réunion fort médiatisée pour annoncer plus d'une dizaine de milliards d'économies, c'est aussi pour donner des gages aux marchés, qui exigent des réductions des dépenses publiques, tout cela devant se traduire, naturellement, à la fois dans le budget de l'État et dans celui de la Sécurité sociale. Les retraites ne sont pas le seul sujet de mobilisation dans cette rentrée. Mais ce dossier est symbolique de ce à quoi nous sommes et serons confrontés en matière sociale et économique. Ce qui va se passer sur les retraites aura des répercussions sur les autres sujets. Il n'y aura pas le même budget sur un plan social selon qu'il y aura mobilisation sociale ou non.

Le gouvernement est plus fébrile qu'il n'y paraît. Il est lui-même obligé d'improviser. Comment expliquer, par exemple, le nouveau positionnement du président de la République durant l'été sur les thèmes dits de sécurité, autrement que par l'impératif de créer un terrain politique susceptible de lui être plus profitable face à l'immense majorité, qui est critique sur sa politique économique et sociale. Soyons convaincus que nous pouvons gagner cette partie. Tout simplement parce que c'est un fait objectif.

Quel est, dans ce contexte, l'enjeu de la mobilisation syndicale européenne du 29 septembre à l'appel de la CES?

C'est la même démarche qui nous a inspirés sur le plan européen pour décider de la journée d'action du 29 septembre (voir encadré). Dans tous les pays européens, sur un terrain ou sur un autre, les syndicats sont confrontés à des projets gouvernementaux, à des projets de réformes et de lois, à des mesures financières, conséquences de la crise financière et économique mondiale. Chaque fois, avec un discours expliquant que les voisins coûtent moins cher, que telle réforme a été faite dans tel autre pays.

Il s'agit de dire stop aux plans de rigueur, aux mesures de précarisation, comme conséquence de la crise ou comme solution. Ce n'est pas banal, c'est la première fois qu'une action européenne est coordonnée dans les premiers jours de la rentrée. Cela en fait, aussi, un moment nouveau et exceptionnel... Outre la manifestation de plusieurs dizaines de milliers de travailleurs à Bruxelles dont 10 000 de la CGT, de grands rassemblements auront lieu comme en Espagne contre le plan de rigueur, ou encore en Italie et au Portugal. ☛

MOBILISATION

Le 29 septembre, ça bouge en Europe

Contre les politiques de rigueur, on se mobilise partout. Premières décisions annoncées:

- **Espagne:** les affiliés espagnols de la CES, l'UGT et les Commissions ouvrières organisent une grève générale le 29 septembre.

- **Italie:** la CGIL organise des rassemblements en Italie auxquels d'autres confédérations devraient aussi participer.

- **Portugal:** la CGTP manifeste le 29 septembre contre le plan de rigueur du gouvernement;

- **Bruxelles:** outre les 10 000 manifestants annoncés par la CGT, de nombreux syndicats d'Europe iront manifester à Bruxelles notamment les syndicats belges (50 000 manifestants annoncés), le DGB d'Allemagne ou les syndicats du Luxembourg.